



**Une force  
à vos côtés**

**WWW.CGTDESSDIS.COM**

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION « DIALOGUE SOCIAL » DGSCGC DU 10 DECEMBRE 2020**

Participaient à cette réunion

Pour l'administration : messieurs MARQUER, JUGGERY, KIHLE, CAIRO, madame MERIGNANT

Pour les personnels : les organisations syndicales représentatives dont DARMEY A. et DELAVOUX S. au titre de la CGT

## **• Éclairage sur les modalités d'avancement des officiers au titre de l'année 2021**

Les LDG conditionnent l'avancement des agents. Les CAP restent nationales jusqu'aux prochaines élections. Il n'y aura plus de présentation des tableaux A et B. Ne resteront au niveau national que les ESD .

## **• Présentation des résultats des élections CATSIS**

Celles de la Guyane n'ont pas encore eu lieu suite au report lié à la crise sanitaire, (la date butoir est le 25 février 2021).

**Seuls 87 SDIS ont répondu à la demande de la DGSCGC, largement insuffisant plus d'un mois après la date limite des élections !!!**

La CGT souligne le manque d'éléments sur la participation.

## **• Mission formation**

Le sous-préfet GEPO va réaliser un diagnostic et des propositions autour de 4 axes: la formation au sein de la Sécurité Civile, l'efficacité et l'optimisation des coûts, les mutualisations et convergences, la gouvernance de l'ENSOSP.

Son travail a débuté fin novembre, suivront l'audition des différents acteurs en 2021.

La CGT rappelle la liste des nombreuses questions sans réponse autour du fonctionnement de l'ENSOSP, sujet d'un long échange hier à la CNSIS.

Une réunion consacrée au sujet est évoquée, pour la CGT elle semble nécessaire.

## • **État d'avancement du projet de décret déconcentration**

Objet d'une publication début de l'été 2021 (circuit d'instance 2ème trimestre 2021)

C'est d'abord un toilettage des textes, comme la prise en compte des changements de nature de certains SDIS (S.I.S., SDMIS, etc...).

La demande d'une date coordonnée pour les concours et examens de sergent (comme concours de caporal) portée par la CGT, devrait y trouver sa place.

Au retour des échanges avec la DGAFP, de nouvelles concertations avec les organisations syndicales auront lieu.

## • **Questions diverses**

Le débat sur la surcotisation ne nous a pas satisfait, nous ne sommes pas des menteurs, les sapeurs-pompiers professionnels ne sont pas traités équitablement sur le sujet comparé avec les autres métiers de la catégorie active qui bénéficient de l'intégration d'une prime dans le calcul de leur pension.

Le projet de décret sur les gestes techniques des sapeurs-pompiers et celui encadrant l'activité des sapeurs-pompiers volontaires ont occupé le reste de la réunion.